

POLLIAT

Les clubs de football et de tennis ont réceptionné leurs travaux

Après d'importants travaux, le terrain synthétique et le troisième court de tennis de la commune ont été inaugurés par les autorités.

Ce samedi 20 novembre à l'invitation de Grand Bourg Agglomération (CA3B) et de la commune de Polliat, les élus ont inauguré la réfection et la mise aux normes du nouveau terrain synthétique utilisé par le Football Club Bressans. Le club, créé en 2008, regroupe 380 licenciés issus des communes de Buellas, Montcet, Montracol, Polliat et Vandeins.

Les travaux ont démarré début juillet par le terrassement de l'ancien terrain afin que la structure soit bien stable et bien à plat. Un système de drainage a été installé afin d'éviter la stagnation de l'eau et permettre son évacuation rapide. Le terrain a été agrandi à 115 sur 68 mètres, soit 1000 m² supplémentaires. Il est équipé d'une surface en gazon synthétique de dernière génération. Doté d'un remplissage organique naturel en liège, il permet de pratiquer le football par tous les temps. Les équipements annexes tels que bancs de touche, mains courantes, cages et filets pare-ballon, ont été refaits à neuf



Les élus ont testé le nouveau terrain de football synthétique. Photo Progrès/Thierry FROMONT

Le système d'éclairage équipé de diodes électroluminescentes (LED) permettra de réduire la consommation d'énergie avec un rendu plus performant. Les travaux ont été menés par la société Parcs et Sports qui a entre autres à son actif le stade Verchère ou le stade des Alpes à Grenoble. La réalisation de ce nouveau terrain entre dans le cadre du plan d'équipement territorial a été financée à 100 % par la CA3B

pour un montant de 740 000 euros, l'entretien des installations restant à la charge de la commune de Polliat. Avec ces équipements de dernière génération, les sportifs pourront pratiquer le football dans des conditions optimales.

Le court de tennis n°3 refait à neuf

Suite à la réfection des courts n°1 et 2 durant l'été 2020, le

troisième terrain de tennis a été rendu inutilisable suite à un dommage causé par une entreprise prestataire. Le gazon synthétique arrivant en fin de vie, une réfection totale a alors été envisagée. Les travaux de rénovation ont concerné la réfection des grillages, la remise à neuf du revêtement et le remplacement des éclairages par des Led beaucoup plus économiques.

Les travaux effectués par les

entreprises ST Groupe pour le terrain et Florian Bouilloux pour l'électricité s'élèvent à 100 000 €. La prise en charge a été répartie entre l'assurance du prestataire, le club, la Fédération de tennis, la CA3B, la commune et la région. Les tennismen de Polliat disposent désormais de trois terrains en parfait état pour pratiquer leur sport favori.

De notre correspondant
Thierry FROMONT